Campus Fhpa Oc

GESTIONNAIRE : SOYEZ INCOLLABLE SUR VOS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce parcours permet aux gestionnaires d'identifier et de maîtriser les principales obligations réglementaires applicables à leur établissement. Elle apporte des méthodes et outils concrets pour vérifier la conformité des installations, organiser le suivi des contrôles et anticiper les obligations avant et pendant la saison. Les participants apprennent également à sécuriser leurs pratiques en matière de sécurité, d'hygiène, de protection des consommateurs, de RGPD et de prévention des risques, afin de construire un plan de conformité simple, adapté et durable.

PREREQUIS DE LA FORMATION

1. Être gestionnaire d'un camping

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Identifier les principales obligations réglementaires applicables à leur établissement
2. Vérifier la conformité de leurs installations, de leurs pratiques et de leurs documents obligatoires
3. Organiser le suivi des contrôles réglementaires et des obligations avant saison
4. Sécuriser leurs pratiques en matière de sécurité, d'information des consommateurs, de protection des données et de prévention des risques
5. Construire un plan de conformité adapté à leur établissement

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier ses responsabilités et sécuriser son exploitation
Cette partie permet aux gestionnaires de comprendre leurs responsabilités et les principales obligations réglementaires applicables à leur établissement. Elle aborde les contrôles administratifs et les organismes compétents, ainsi que la sécurité des installations et équipements : incendie, électricité, gaz, eau, piscines, aires de jeux et hébergements locatifs. Elle traite également des obligations d'accessibilité et des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour préparer et sécuriser l'établissement avant le début de la saison.

Organiser la conformité de son établissement
Cette partie permet de structurer la conformité de l'établissement en abordant les obligations liées à l'hygiène, à la santé et à la sécurité au travail, notamment le DUERP, la prévention des risques et les formations des salariés. Elle traite également de la sécurité alimentaire, des obligations commerciales et de la protection des consommateurs, ainsi que des licences et autorisations nécessaires aux activités annexes. Enfin, elle présente les exigences liées aux labels et au classement et l'organisation des documents et justificatifs à conserver pour préparer les contrôles.

Construire son plan de conformité
Cette partie permet de mettre en place une démarche de conformité structurée et durable, en intégrant les obligations liées au RGPD et à la cybersécurité. Elle présente les méthodes pour organiser le suivi réglementaire, planifier les contrôles et vérifications, et assurer la traçabilité des actions réalisées. Elle permet également de préparer efficacement un contrôle administratif et de construire un plan d'action adapté pour maintenir la conformité de l'établissement avant et pendant la saison.

École Sud

École Sud by OG FORMATION

4 rue des Loriots, 66700 Argelès-sur-Mer
Numéro SIRET : 502 608 250 000 28
Numéro de déclaration d'activité : 91 66 01 431 66
Numéro UAI : 0660974A